

### Les crédits

Que faire, étant donné qu'il n'existe pas de recette magique pour trouver les fonds qui nous permettraient de résoudre ces problèmes? D'abord et avant tout, il importe de rationaliser les dépenses et la gestion des dépenses de façon que l'argent aille à ceux qui en ont le plus besoin.

L'objectif de la prestation pour enfants est de créer le meilleur programme qui soit pour les familles ayant des enfants. Pour ce faire, la nouvelle prestation se trouve à diriger les ressources là où il y a un besoin. Le nouvelle prestation pour enfants est plus généreuse; elle accorde deux milliards de dollars de plus sur cinq ans aux familles à faible revenu et à revenu moyen. Elle est plus juste. Elle tient compte des situations familiales. Elle récompense le travail et soutient les familles à faible revenu.

La nouvelle prestation pour enfants est plus simple que le train de mesures qu'elle remplace. À l'heure actuelle, 600 000 chèques d'allocations familiales sont envoyés chaque mois à des familles à revenu élevé, et cet argent est ensuite récupéré.

• (1220)

Avec le nouveau système, les calculs seront faits automatiquement et les chèques seront livrés chaque mois à plus de trois millions de familles. La nouvelle prestation pour enfants constitue donc une étape importante dans l'amélioration des allocations destinées aux familles avec enfants. Grâce à ce nouveau système, une famille à faible revenu pourra toucher jusqu'à 1 520 \$ par année, soit une augmentation de tout près de 50 p. 100.

Les prestations pour enfants seront accrues de 2,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Nous allons consulter nos collègues provinciaux et des associations, pour mettre en oeuvre des mesures destinées à venir en aide aux jeunes à risque.

**M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole sur la motion présentée par ma collègue de Halifax, qui se lit comme suit:

Que la Chambre condamne le gouvernement de n'avoir pas su protéger, ni promouvoir les droits fondamentaux des Canadiennes, comme en témoignent en particulier le budget de 1992.

Pourquoi cette condamnation? La présidente du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, M<sup>me</sup> Judy Rebick, a bien résumé la réponse quand elle a déclaré: «Ce n'est pas une attaque directe comme la dernière fois.» Elle parlait du budget de 1991. «C'est cependant

un coup beaucoup plus dur qui a été porté aux femmes. Ses répercussions sont plus générales.»

J'explique tout de suite à la Chambre les raisons de cet état de fait. Premièrement, les conservateurs n'ont pas tenu leur promesse de mettre sur pied un programme national de garderies. Deuxièmement, le gouvernement a aboli le Programme de contestation judiciaire créé en 1985 dans le but d'offrir aux femmes, aux minorités et aux groupes défavorisés le financement leur permettant de contester en cour des dérogations à la Charte des droits et libertés.

La Charte des droits et libertés serait un document vide de sens si les droits qu'il établit n'étaient pas respectés. Le Programme de contestation judiciaire offre la garantie qu'ils le seront. On n'a qu'à penser à la décision rendue récemment par la Cour suprême du Canada sur la constitutionnalité des dispositions sur le matériel pornographique, une cause qui a été financée grâce au Programme de contestation judiciaire. Cette décision est d'une importance capitale pour nous, puisqu'elle favorise la compréhension et la reconnaissance des effets importants de la pornographie chez les femmes et les enfants.

Troisièmement, ce budget fait du tort aux femmes parce qu'il s'attaque à l'allocation de conjoint. Les personnes âgées de 60 à 64 ans, qui sont en majorité des femmes et dont le revenu est peu élevé, bénéficieraient de cette allocation. Quatrièmement, ce budget s'en prend indirectement au principe de la parité salariale en prévoyant la dissolution du Bureau de recherches sur les traitements. Enfin, ce budget réduit le financement du logement social sur lequel comptent beaucoup de femmes qui sont des mères seules.

En février 1991, par un jour glacial du plus dur de l'hiver, j'ai fait partie du groupe de travail libéral sur la récession économique qui s'est réuni dans un hôtel du sud-est de Winnipeg. Nous croyions alors que, à l'instar de l'hiver dans les Prairies, la récession était à son pire. Ma foi, nous nous trompions. Le pire était à venir. Nous avons pu constater toute la tragédie humaine qui découle du manque d'argent. Les témoignages que j'ai entendus ce jour-là dans la chambre d'hôtel, et surtout ceux des femmes, m'ont scandalisé et m'ont attristé.

Je me souviens notamment de trois représentantes de la *Native Women's Coalition*, qui nous ont brossé un tableau vigoureux de l'enfer dans lequel vivent beaucoup d'autochtones. Nous avons appris que, dans la plupart des réserves, les femmes ne sont pas en sécurité dans leur propre maison. C'est pourquoi il n'est pas rare que des adolescentes deviennent enceintes rien que pour toucher suffisamment d'aide sociale pour pouvoir prendre un appartement en ville, loin de leur famille.

J'ai été de plus en plus horrifié, dans les mois qui ont suivi, d'entendre les mêmes histoires de mauvais traitements, de pauvreté, de négligence et de désespoir que